



## **Note d'information n°102**

### **Directives loi de Finance 2018 concernant Nour1**

Suite à la directive de la loi de Finance 2018, et dans le cadre de la préparation de la procédure juridique de l'éclatement des titres, le BE en collaboration avec le comité juridique, procédera à la déclaration officielle des adhérents bénéficiaires du **projet Nour1** auprès des établissements étatiques. La liste finale des adhérents Nour1 sera déclarée aux services compétents le **30 Avril 2018**.

Les adhérents Nour1 non alignés avant le **30 Mars 2018** (malgré des relances régulières du comité recouvrement depuis 30 Juin 2017, date limite d'alignement) vont être remplacés avec la liste d'attente début Avril et seront rayés définitivement du projet. Nous comptons sur la collaboration habituelle des adhérents Appartements Nour1.

**Aucune réclamation ne sera acceptée après le 30 Mars 2018.**

#### **Bureau exécutif d'ASTOS**

EssayeghLabib  
Ramdane Nabil  
Elalami Abdelhafid

Zwita Nabil  
Hakam Mohammed  
Louragli Ismail

Qabba Ibrahim Zakaria  
Ouardani Laila